

PROGRAMME DE FORMATION
TRAVAUX EN HAUTEUR
PORT D'EPI – PORT DU HARNAIS

Réglementation :

- les risques de chutes en hauteur : les équipements de protection individuelle
- les risques de chutes en hauteur : les protections collectives

Formation en salle :

- analyse de 15 situations dangereuses conduisant à des chutes de hauteur
- les conséquences
- les mesures de protections collectives à appliquer selon les différentes situations
- réglementation des protections collectives
- les équipements de protection individuelle à porter
- les caractéristiques des EPI
- réglementation des EPI
- Les composants d'un système d'arrêt des chutes
- Le harnais
- Le système de liaison : longes, antichute mobiles, antichute à rappel automatique, absorbeur d'énergie, longe en Y
- Les connecteurs : mousquetons, crochets, pinces à ressort
- Les ancrages
- Les conditions rendant obligatoire l'utilisation des EPI
- Les obligations de l'employeur : vérifications périodiques des EPI, formation, préparation des opérations, procédures de sauvetage, ...
- Les consignes pour les utilisateurs avant, pendant et après intervention.
- Mise en place d'un harnais

Mise en situation :

Application des principales règles de conduite à appliquer en situation dangereuse :

- analyse du risque
- conséquence
- prévention
- protections collectives et individuelles à mettre en œuvre

Bilan :

- Tour de table
- Commentaires
- Tests d'évaluation

Validation :

Attestation de stage

ANNEXE AU PROGRAMME DE FORMATION TRAVAUX EN HAUTEUR

Art R950 du code du Travail

Objectifs pédagogiques de formation

- A. Objectifs de la formation : à l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables d'évaluer les situations à risques et d'utiliser les équipements de protections collective et individuelle (savoir et savoir faire).
- B. Objectifs pédagogiques : ce sont les moyens dont dispose le formateur afin d'inculquer le savoir à la conduite à tenir concernant les travaux en hauteur.

Pré requis et public concerné

Toutes les personnes âgées de 18 ans et plus, sachant lire et écrire et n'ayant pas de contre indication médicale liée aux travaux en hauteur.

Programme et contenu (cf. programme ci-joint)

Analyse des risques.

Conséquences

Utilisation réglementaire des EPI

Utilisation réglementaire des EPC

Moyens et méthodes pédagogiques

A. Moyens

- Salle de cours
- Vidéo
- Rétroprojecteur
- Tableau

B. Méthodes

- magistrale : le formateur parle
- Démonstrative : le formateur démontre
- Interrogative : le formateur expose au moyen de questions

Evaluation

Contrôle continu en formation.

Durée de la formation : 7 heures

Nombre de participants par session : de 1 à 8 participants